

MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SITES METROPOLITAINS DE L'IFREMER

N°261000088

CCTP spécifique au lot 7
(document 1/2)

Lot n°1 : Manche Mer du Nord

Lot n°2 : La Seyne-sur-Mer

Lot n°3 : Palavas

Lot n°4 : Sète

Lot n°5 : La Tremblade

Lot n°6 : Arcachon

Lot n°7 : Nantes-Bouin

Lot n°8 : Bretagne

Table des matières

1. Glossaire	4
2. Clauses et prescriptions spécifiques	4
1.1. Préambule	4
1.2. Désignation des parties	4
1.3. Présentation des sites du lot n°4 (Nantes).....	4
1.4. Evolutions prévisibles du périmètre	5
2. Objet du marché	5
2.1. Missions	5
2.2. Surveillance et conduite des installations	5
2.3. Maintenance préventive	6
2.4. Maintenance corrective	6
2.5. Maintenance améliorative	6
2.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations	6
2.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux	6
2.8. Devoir de conseil	6
2.9. Périmètre d'intervention.....	6
3. Niveau de service à atteindre.....	7
3.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre	7
3.2. Obligation de moyens	7
4. Prescription par lot technique	9
4.1. Introduction.....	9
4.2. Décomposition en sections techniques.....	9
4.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre	9
4.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie	9
4.5. Section 03 : ELE – Electricité.....	12
4.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts	14
4.7. Section 05 : PRO – Process	14
4.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques.....	15
5. Exécution du marché.....	16
5.1. Horaires et jours ouvrés.....	16
5.2. Horaires d'ouverture	16

5.3. Organisation du titulaire du lot.....	16
5.4. Fournitures et prestations	16
5.5. Personnel du Titulaire du lot.....	17
5.6. Gestion outils informatiques	17
5.7. Procédures d'intervention	17
5.8. Modalités et conditions d'exécution	17
5.9. Accès.....	17
5.10. Conditions particulières	18
5.11. Livrables et reporting	18
5.12. Sécurité	19
5.13. Environnement.....	19
5.14. Modalités de prise de marché.....	19
6. Liste des pièces jointes au CCTP	19
7. GMAO de l'Ifremer – spécificité du lot.....	19
Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange	20
Annexe 2 : implantations du lot	20
Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit	21
Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot	22
Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités	23

1. Glossaire

Cf. CCTP commun à tous les lots

2. Clauses et prescriptions spécifiques

1.1. Préambule

Le présent CCTP a pour objectif de regrouper les exigences spécifiques des prestations de maintenance technique opérée par l'entreprise titulaire du lot concerné et devant assurer l'exploitation, la maintenance et la surveillance des installations techniques décrites dans les documents joints.

1.2. Désignation des parties

Cf. CCTP commun à tous les lots

1.3. Présentation des sites du lot n°4 (Nantes)

1.3.1. Centre Atlantique – NANTES

Les activités du centre de Nantes sont des activités administratives et des activités de recherches. Ses laboratoires contribuent à la réalisation des programmes nationaux de l'Iframer dans 2 grands domaines :

- L'environnement littoral et la santé ;
- Les ressources vivantes d'origine marine.

Le site est de type ERT (Etablissement Recevant des Travailleurs), il accueille environ 250 personnes dans un cadre « code du travail ». Les locaux représentent 17 000m² construits sur un terrain de 2 hectares au bord de l'Erdre.

Installations techniques

Ci-dessous les principes généraux du fonctionnement des installations techniques confiées. Cette description est non exhaustive, se référer à l'annexe « liste des équipements » pour plus de précisions.

- **Chauffage** : Le site est raccordé au réseau de chaleur de NANTES METROPOLE via un échangeur de 2 MW. A partir de la chaufferie principale, trois sous-station et des réseaux secondaires alimentent les différents bâtiments en chauffage via des réseaux de radiateurs, plancher chauffant et/ou batteries chaudes de CTA. Le bâtiment R est quant à lui chauffé par des équipements à détente directe.
- **Eau Chaude Sanitaire** : La plupart des productions d'eau chaude sanitaire sont des petites productions électriques ou thermodynamique (bâtiment R) au plus près des points de consommation.
- **Ventilation** :
 - Les bâtiments anciens (A, S) sont ventilés par des centrales tout air neuf munis de batteries hydrauliques chaudes. Le plus récent (Bâtiment R) est équipé de centrales avec récupération d'énergie. Les extracteurs sont situés en terrasse. Le bâtiment T est ventilé par deux centrales (nord et sud) en double flux.

- Les salles blanches du laboratoire LBCO sont ventilées avec une centrale tout air neuf, batterie chaude électrique et batterie froide couplée à une production d'eau glacée de 150kW + récupération d'énergie de l'extracteur vers la CTA.
- **Climatisation** : Les bureaux ne sont généralement pas climatisés (Sauf bâtiment R). Seuls quelques laboratoires sont climatisés avec de la climatisation à détente directe, mono ou multi split.
- **Chambres froides** : Le site dispose de chambres froides pour les cuisines, chambres froides de laboratoires et de salles de culture où le maintien de température (-15°C, +4°C, +15°C) est essentiel.
- **Electricité** :
 - L'éclairage est principalement de type LED ou tubes fluorescents. L'alimentation de l'éclairage de sécurité est centralisée sur un équipement de type centrale d'éclairage.
- **GTC** : Le site est équipé d'un réseau d'automates de marque Trend qui gère le fonctionnement des installations techniques et génère des alarmes en cas de défauts.

1.4. Evolutions prévisibles du périmètre

Évolutions prévisibles :

Nantes :

Réintégration du périmètre du bâtiment BATIMER (4000m²) à partir de janvier 2028 (sous contrat MGP jusqu'à cette date)

Réfection du bâtiment S (4200m²) pendant le contrat (arrêt temporaire de l'activité) à partir d'avril 2027 (date prévisionnelle)

Libération du bâtiment T à l'issue des travaux de réfection du bâtiment S (date prévisionnelle juin 2029)

Le volume d'heures demandé doit permettre d'assurer la maintenance des équipements du site sur la période du contrat, malgré les différentes évolutions prévisibles.

2. Objet du marché

2.1. Missions

2.1.1. Missions principales du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.1.2. Nature des prestations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.2. Surveillance et conduite des installations

La conduite des installations ne concerne pas tous les sites : Cf. périmètre d'intervention.

2.2.1. Surveillance des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.2.2. Conduite des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.2.3. Spécificités par site

Spécificité du lot	
Nantes	Pas de conduite des installations

2.3. Maintenance préventive

2.3.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.3.2. Calendrier

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.3.3. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.4. Maintenance corrective

2.4.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.4.2. Pendant les heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.4.3. Hors des heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.5. Maintenance améliorative

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.8. Devoir de conseil

Cf. CCTP commun à tous les lots.

2.9. Périmètre d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3. Niveau de service à atteindre

3.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.1.1. Délais d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2. Obligation de moyens

3.2.1. Moyens humains

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Le temps indiqué est du temps de technicien affecté au site par le titulaire du lot. Il s'entend hors intervention d'un sous-traitant ou d'un technicien du titulaire du lot non dédié au site.

Le volume horaire indiqué constitue un minimum. La proposition de volume horaire du titulaire devient le temps de présence minimum qu'il s'engage d'assurer pour la réalisation du contrat.

3.2.2. Moyens techniques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	

3.2.3. Base de Calcul sur la présence des personnels

Cf. CCTP commun à tous les lots.

OBLIGATION DE MOYENS	
Compétences exigées	Plomberie, Chauffage, Ventilation et Climatisation. Habilitation électrique (BR/BC)
Nantes	14 heures par Jour, présence obligatoire : • De 7H30 à 17H30 • Du Lundi au Vendredi inclus (5 Jours) • 250 Jours moyens par an soit un total de 3500 heures / an • Astreintes: OUI

4. Prescription par lot technique

4.1. Introduction

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.2. Décomposition en sections techniques

Les équipements sont répartis en 6 sections :

- Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre
- Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, équipements sanitaires
- Section 03 : ELE – Electricité courants forts et faibles
- Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts
- Section 05 : PRO – Process
- Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

4.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre

4.3.1. Toitures terrasses et chéneaux

Entretien des terrasses – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se Reporter au périmètre technique Cf. inventaire et plans de maintenance

4.3.2. Second œuvre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Second œuvre – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se Reporter au périmètre technique

4.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie

4.4.1. Chauffage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Chauffage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	<u>Nantes</u> : Pas de conduite

4.4.2. Climatisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Contrôle, manipulation et traçabilité des fluides frigorigènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Systèmes de conditionnement d'air

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Inspection de l'équipement de réfrigération

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Climatisation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se Reporter au périmètre technique Cf. inventaire et plans de maintenance
NANTES	Maintenance préventive Obligatoire Fabricant : • 1 Groupe eau glacée CARRIER LBCO 160 Kw : 2 Fois / an, • 6 unités Clim extérieures Toshiba 33Kw : 1 Fois / an • 1 groupe Daikin 35kW

4.4.3. Réseaux techniques

Traitement et Analyse des eaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.4.4. Ventilation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Ventilation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Une Hotte de cuisine collective, nettoyage et dégraissage semestriel de : ○ Plénum d'extraction ○ Filtres métalliques ○ Conduit d'extraction ○ Extracteur en toiture CTA principales Bat A : S, R et T (7) : • Remplacement trimestriel des filtres CTA Salles blanches LBCO, Bâtiment S (1) : ○ Remplacement trimestriel des préfiltres • Remplacement trimestriel filtre à poches • Remplacement annuel filtre absolue

4.4.5. Chambres froides

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se reporter inventaire et périmètre technique

4.4.6. Pompes à chaleur et thermofrigo-pompes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.4.7. Plomberie, équipements sanitaires

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.4.8. Disconnecteurs hydrauliques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.4.9. Eau chaude sanitaire

Prescriptions

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Vérification de l'absence des légionnelles

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot	Nombres de points à risques Légionnelles
Nantes	9

4.4.10. Plomberie et sanitaires – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se reporter inventaire et périmètre technique

4.5. Section 03 : ELE – Electricité

4.5.1. Electricité courants forts

Haute tension (Cellules HT + transformateur HT/BT)

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se reporter à inventaire et périmètre technique

4.5.2. Basse tension

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se reporter à inventaire et périmètre technique

4.5.3. Maintenance préventive TGBT

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se reporter à inventaire et périmètre technique

4.5.4. Blocs de secours

Spécificité du lot	
Nantes	Se reporter à inventaire et périmètre technique

4.5.5. Electricité – spécificités du lot

Spécificité du lot	Spécificités
Nantes	Se reporter à inventaire et périmètre technique

4.5.6. Groupes électrogènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Groupes électrogènes – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Hors marché

4.5.7. CFA – Electricité courants faibles

GTC – Gestion technique centralisée

Les sites de Nantes et Bouin sont équipés d'une GTC de marque TREND qui pilote les installations techniques (régulation) et reporte les défauts. Le Titulaire dispose d'un accès à cette GTC pour la surveillance du bon fonctionnement de l'ensemble des installations dont il a la charge.

A Nantes, Le contrôle hebdomadaire des courbes de température des chambres froides négatives est obligatoire avant le week-end afin d'anticiper d'éventuels pannes. Un écran de ctrl répertoriant l'ensemble des alarmes techniques critiques est accessible près du bureau du titulaire. Lors d'une apparition d'un défaut critique, le Titulaire a l'obligation d'effectuer une prise en charge immédiate de ce défaut. Pour le relevé des compteurs lors de la ronde mensuelle (Voir Gamme), les compteurs divisionnaires sont relevés sur compteur et non sur la GTC.

Plus généralement, le Titulaire a l'obligation d'utiliser cet outil afin d'effectuer des vérifications qui permettront d'anticiper des éventuelles pannes ou dysfonctionnements (analyses courbes, T°, Débit, pression,)

Une Information sur ces installations sera faite au Titulaire, lors de la prise de marché.

Protection incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Système de sécurité incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Système de sécurité incendie – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Nantes : hors marché

4.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts

4.6.1. Espaces extérieurs – spécificités du lot

Le titulaire du lot aura à sa charge l'entretien préventif (Une fois par an) et correctif (débouchage) des réseaux EU (Eaux usées) et EP (Eaux pluviales) de chaque site.

Spécificité du lot	
NANTES	L'entretien préventif du réseau EU se fera compris réseaux principaux des RDC des bâtiments S, L, et A

4.6.2. Pompes de relevage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Pompes de relevage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Se reporter à inventaire et périmètre technique

4.7. Section 05 : PRO – Process

4.7.1. Interventions pour les laboratoires

Spécificité du lot	
Nantes	Se reporter à inventaire et périmètre technique

4.7.2. Pompage et traitement eau de mer / rivière

Pompage et traitement eau de mer / rivière – spécificités

Spécificité du lot	Se reporter à inventaire et périmètre technique
Nantes	Se reporter à inventaire et périmètre technique

4.7.3. Nettoyage des bassins et caniveaux eau de mer

Spécificité du lot	
Nantes	Sans objet

4.7.4. Air comprimé

Surveillance de l'état du réseau air comprimé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Air comprimé– spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	Nantes : Hors Marché

Process – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Nantes	

4.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

4.8.1. Matériel de cuisine

Spécificité du lot	
Nantes	Hors marché

4.8.2. Portes et barrières motorisées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.8.3. Portes automatiques et portes-rideaux

Spécificité du lot	
Nantes	Hors marché

4.8.4. Portails et barrières levantes

Spécificité du lot	
Nantes	Hors marché

5. Exécution du marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.1. Horaires et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.2. Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouvertures (Cf. Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot) correspondent aux périodes où le titulaire du lot est en mesure d'accéder et d'intervenir de manière habituelle sur le site.

5.3. Organisation du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.3.1. Organisation des interventions correctives en astreinte (en dehors des heures et jours ouvrés)

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.3.2. Organisation des interventions correctives pendant les heures et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.3.3. Organisation de la maintenance préventive

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4. Fournitures et prestations

5.4.1. A la charge du titulaire du lot ; compris au forfait

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.2. A la charge de l'Ifremer

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.3. Fournitures et prestations – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fournitures	Mise à disposition de locaux – locaux du titulaire
Nantes	<u>Nantes :</u> Mise à disposition par le Titulaire du lot d'un stock de pièces détachées (Voir Annexe 1)	<u>Nantes :</u> Ifremer met à disposition : • Un bureau et 2 postes de travail • Deux postes en atelier • 3 vestiaires Un local de stockage

5.5. Personnel du Titulaire du lot

5.5.1. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.5.2. Suivi des connaissances techniques et sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.6. Gestion outils informatiques

5.6.1. GTC

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Nantes	L'Ifremer ouvrira un compte Personnel et nominatif sur le logiciel de la GTC permettant l'accès aux données. La GTC permettra au titulaire du lot de gérer les informations et alarmes techniques. Le titulaire assurera le relevé mensuel de l'ensemble des compteurs concessionnaires et divisionnaires.

5.6.2. GMAO

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Cycle de vie d'une demande d'intervention (DI) dans la GMAO IFREMER (CARL)

L'ensemble des demandes d'interventions correctives et préventives issues de la GMAO, sur le périmètre du présent contrat, sera transféré à l'équipe « Prestataire », ce transfert sera fait quotidiennement par l'équipe technique IFREMER depuis la GMAO. Le Prestataire sera systématiquement averti par mail de l'arrivée d'une demande d'intervention corrective ou préventive. Ces demandes seront traitées par le prestataire en fonction de leur priorité. Une fois l'intervention terminée physiquement, celle-ci devra être saisie par le prestataire dans la GMAO pour passer en état « Terminée ». Systématiquement, l'équipe technique Ifremer, au regard de la conformité de l'intervention réalisée par le prestataire, clôturera ou non la demande dans la GMAO.

5.7. Procédures d'intervention

5.7.1. Généralités

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.8. Modalités et conditions d'exécution

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.9. Accès

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.9.1. Règles générales aux zones d'accès contrôlés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.9.2. Accès aux laboratoires accrédités

Se reporter aux procédures spécifiques jointes au présent document.

5.10. Conditions particulières

5.10.1. Amiante

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.10.2. Activités en site occupé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.10.3. Exigences relatives à la communication et à la transparence

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.11. Livrables et reporting

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.11.1. Qualité et suivi des consommations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.11.2. Audit technique d'entrée

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.11.3. Les documents de la maintenance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Nantes	

5.11.4. Réunions de pilotage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.11.5. Rapport d'activité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.11.6. Indicateurs de performance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.11.7. Audit technique de sortie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.11.8. Livrables – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fréquence du rapport d'activité	Fréquence des réunions de travail et visites périodiques
Nantes	Nantes : tous les mois	Nantes : tous les mois

5.12. Sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.12.1. Plan de prévention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.12.2. Signalisation des travaux et permis de feu

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.12.3. Circulation à l'intérieur des sites

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.13. Environnement

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.14. Modalités de prise de marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6. Liste des pièces jointes au CCTP

- Plans des sites concernés :
 - Nantes
- Inventaire des équipements et niveau de maintenance
- Plans de maintenance des équipements

7. GMAO de l'Ifremer – spécificité du lot

Pas de spécificités sur la GMAO

Un poste fixe (PC) donnant accès à la GMAO sera mis à disposition du prestataire à NANTES.

Tous les intervenants du Prestataire (Nom et Prénom) seront créés dans l'annuaire Ifremer (Ldap) et à ce titre, disposeront d'un badge d'accès et d'un accès informatique avec Login et mot de passe que fourniront Ifremer et qui permettront d'ouvrir une session Windows et de se connecter à la GMAO et à la GTC.

Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange

Stock Ifremer Nantes :

- Cartes électroniques Climatiseurs Toshiba
- Automates de GTC, sondes, pressostat,
- Bloc d'éclairage Led 600x600 et down light Led
- Pompe de cave

Stock Titulaire (Présent sur site Ifremer Nantes) :

- Ampoules, néons, voyants, bloc d'éclairages Led, éclairages extérieures, ...
- Petits matériel électrique : disjoncteurs, interrupteurs, prises ...
- Bloc d'éclairages de secours et Bloc autonomes d'éclairages de secours, ...
- Petites pièces détachées pour la chaufferie : Vannes, robinets, filtres, servomoteurs, pompes...
- Pièces détachées en ventilation : Filtres CTA salle Blanche LBCO (Un jeu d'avance : Pré Filtre, Filtres a poche, filtre absolue H14), Filtre CTA simple, bouche de soufflage et reprise, registres d'équilibrage,
- Pièces de plomberie : Robinets, mitigeurs, vannes, raccords, flexibles, mécanismes WC, couvercles et rabattants WC, ...
- Pièces Chambres froides : Détendeur, EV, ventilo condenseur, régulateur, ...
- Fluide frigorigène
- Climatiseurs autonomes (3)
- Radiateurs électriques (6)

A la prise de marché et après analyse des Installations et équipements critiques (Voir liste des équipements confiés), une liste de pièces détachées sera établie conjointement par Ifremer et le Titulaire. Le Titulaire devra prévoir son stock a minima pour réduire les temps d'interventions, et ceci afin de respecter son obligation de résultats.

Annexe 2 : implantations du lot

IFREMER Centre Atlantique
Rue de l'Île d'Yeu
BP 21105
44311 NANTES CEDEX 03

Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit

Ci-dessous la description de la gestion des alarmes techniques pour le site de NANTES.

INCENDIE et INTRUSION

Chaque site est télé surveillé sur les dispositifs d'alarmes intrusion et Incendie (24/24 et 7J/7). En cas d'alarme, et en dehors des horaires d'ouverture des sites, la Société de télésurveillance appelle un gardien.

Ce prestataire muni d'un DATI (Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé), intervient en-cas :

- D'alarme Incendie,
- D'alarme Intrusion

Il procède à une levée de doute, une mise en sécurité des installations et à l'appel des secours (pompiers ou police) au besoin.

ALARMES TECHNIQUES

Chaque site est télé-surveillé sur l'éventuelles apparition d'alarmes critiques issues du dispositif de GTC (24/24 et 7J/7). En cas d'alarme, et en dehors des horaires d'ouverture des sites, la Société de télésurveillance appelle un gardien.

Ce prestataire muni d'un DATI (Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé), intervient sur site. Grâce au document « Conduite à tenir en cas d'incidents techniques », il rétablit les installations ou les met en position de sécurité en attendant la réouverture du site. En cas de non possibilité de rétablissement des installations techniques critiques et suivant les instructions du document, il appelle le Prestataire en charge de ces installations. Le gardien est présent durant toute l'intervention du Prestataire et est responsable de la bonne fermeture du site après son départ. Il informe systématiquement Ifremer si cette intervention nécessite l'intervention d'un Prestataire.

Historique des Astreintes techniques sur le présent périmètre technique du Marché :

SITE	2019	2020	2021	2022
NANTES	2	3	1	1

Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot

IFREMER Centre Atlantique			
Nantes	Du lundi au jeudi	7h00	21h00
	Vendredi	7h00	20h00

Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités

L'accès aux laboratoires accrédités respect les règles ci-dessous :

L'autorisation d'accès est délivrée par la référent technique IFREMER et le responsable du Laboratoire,

Le personnel de maintenance, extérieur à l'Ifremer, ne peut accéder au laboratoire qu'accompagné d'un personnel IFREMER et en respectant scrupuleusement les règles d'accès dont notamment le port obligatoire de sur chaussures.